



10 octobre 2022

(22-7608)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: français

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

FRANCE: DÉCRET N° 2020-15 DU 8 JANVIER 2020 RELATIF À LA CRÉATION D'UNE DEMANDE
PROVISOIRE DE BREVET ET À LA TRANSFORMATION D'UNE DEMANDE DE
CERTIFICAT D'UTILITÉ EN DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

Membre présentant la notification	FRANCE
--	---------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret n° 2020-15 du 8 janvier 2020 relatif à la création d'une demande provisoire de brevet et à la transformation d'une demande de certificat d'utilité en demande de brevet d'invention
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/FRA/22_5444_00_f.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/FRA/C/1
Brève description du texte juridique notifié Le décret introduit un système de demande provisoire de brevet permettant de différer la remise de certains documents devant être fournis lors du dépôt d'une demande brevet et de disposer d'un délai de 12 mois pour demander sa transformation en demande de brevet ou en demande de certificat d'utilité. Le décret précise également les modalités de transformation d'un certificat d'utilité en brevet d'invention.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Français
Entrée en vigueur	1 juillet 2020
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	18 juillet 2022
Autres renseignements	IP/N/1/FRA/10 <i>(Ordonnance n° 2020-116 du 12 février 2020 portant création d'un droit d'opposition aux brevets d'invention - à paraître)</i> IP/N/1/FRA/11 <i>(Décret n° 2020-225 du 6 mars 2020 relatif à la procédure d'opposition aux brevets d'invention - à paraître)</i>
Organisme ou autorité responsable	

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.